Déclaration de l'UNSA Éducation
CTSD - collèges du 1er Février 2021

Nous nous retrouvons ce jour pour la répartition des moyens dans les collèges et SEGPA d'Eure-et-Loir. Nous tenons tout d'abord à remercier les services de l'Inspection Académique pour la qualité des documents fournis, notamment les derniers tableaux, ordonnés de façon identique, permettant ainsi une lecture facilitée.

Les principales mesures budgétaires actées au plan national vont dégrader les conditions d'enseignement dans le second degré : l'UNSA Éducation dénonçait déjà ces choix l'an passé. Les moyens prévus ne feront qu'accentuer la mise sous tension des établissements, avec 76 élèves de plus et 3 postes en moins. Tout comme l'an passé, et alors que nous avions dénoncé le nouveau mode de calcul et proposé des améliorations possibles auxquelles vous aviez été sensibles, la moyenne par division est à peine diminuée avec 26,27 en 2021 au lieu de 26,43 en 2020, avec des situations complexes dans de très nombreux établissements.

Pour la première fois malheureusement, des divisions de 30 élèves figurent dans le document. Le seuil de 30 n'est donc pas respecté car la définition du seuil est, je cite : « Valeur à partir de laquelle les règles changent ».

De plus, le taux de HSA (9,4 % en 2021 contre 9,1 % en 2020) est un choix qui complexifie l'organisation des établissements, fait obstacle au fonctionnement des collectifs pédagogiques, ajoute de la pression pour des personnels surchargés et à la limite de la rupture. Concrètement dans les établissements, ce sont seulement quelques enseignants qui pourront encore supporter l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires alors même que des postes devront être supprimés dans leur discipline (au total, 64 heures postes disparaissent). Concrètement toujours, ce sont les emplois du temps des élèves qui vont en pâtir car, pour des classes différentes, un même enseignant ne peut faire ses heures que les unes après les autres quand deux enseignants peuvent les faire en même temps. Ce ne sont donc pas les besoins des élèves qui prévaudront pour construire les emplois du temps mais les contraintes humaines alors qu'aucune mesure n'est prévue non plus pour renforcer l'encadrement éducatif.

Si nous saluons l'ouverture de 3 dispositifs ULIS à la rentrée prochaine, il est toujours inadmissible que ces élèves ne soient pas comptabilisés dans les effectifs des établissements. Avec 29 dispositifs, les élèves d'ULIS seraient en grande majorité sectorisés dans ces collèges et devraient y être comptés comme l'exige la loi …. On serait bien loin des 5 HP accordées !

Autre inquiétude à la lecture du document, la fermeture de 2 divisions en SEGPA, et en particulier celle sur Anatole France à laquelle nous nous opposons.

La fermeture du dispositif UPE2A sur Nogent nous inquiète également, laissant l'Ouest du département sans aucun moyen d'accueil envers les élèves allophones.

Une telle approche nie la réalité des défis éducatifs et pédagogiques qui se seront encore accrus après plus d'une année de scolarité impactée par la pandémie de la Covid 19. Elle entérine les carences du système en matière de formation à la mise en œuvre du principe de laïcité mettant ainsi en évidence le fossé entre les propos fermes sur la laïcité et les moyens dédiés effectivement sur le terrain pour faire vivre ce principe. Elle refuse les moyens nécessaires à l'accompagnement des élèves qui en ont le plus besoin. Cette carte scolaire vient accentuer la crise des moyens du second degré, déjà très affaibli par les cartes scolaires précédentes. L'organisation des établissements ne relève plus du défi mais des renoncements à l'essentiel. L'esprit-même de la réforme des collèges est complètement bafoué, la marge des établissements ne pouvant plus du tout servir à la mise en place de projets mais seulement à la nécessaire ouverture de divisions supplémentaires. Les principaux acteurs que sont les personnels et les élèves n'ont aucune autre issue que de subir cette dégradation au détriment de leurs conditions de travail pour les premiers et d'apprentissage pour les seconds.

De plus, même si nous saluons le remplacement des épreuves de Spécialité en lycée du mois de mars par le contrôle continu, nous déplorons le fait que cette annonce soit tardive, ce qui participe à rajouter de l'inquiétude et du stress à l'ensemble du personnel, qu'il soit de direction ou d'enseignement, des élèves et des parents.

Pour la vision globale que promeut l'UNSA Éducation, notre système est également gravement fragilisé par son sous-investissement des missions accomplies par les personnels sociaux et de santé. Force est de constater que les professionnels de santé notamment ne veulent plus venir travailler à l'Éducation Nationale. Un état critique a été atteint, à tel point que seule une véritable revalorisation de leurs métiers et de leurs conditions de travail pourrait inverser la tendance.

L'UNSA Éducation est également demandeuse de perspectives pour donner à l'École inclusive les outils de sa réussite, notamment en donnant aux établissements les moyens d'être complètement des lieux de vie et d'éducation globale en renforçant les vies scolaires.

Enfin, le projet de loi de décentralisation, différenciation et déconcentration et à présent décomplexification dite « Loi 4D » prévoit le transfert de la « médecine scolaire » aux départements et évoque pour les adjoints gestionnaires des collèges et lycées une autorité « conjointe » du chef d'établissement et de la collectivité.

Cela provoque des inquiétudes fortes et une colère légitime des personnels concernés et des équipes. Nous le réaffirmons, il est possible d'améliorer le fonctionnement des établissements et les relations avec les collectivités mais la décentralisation des personnels n'est pas une voie qui le permet.